

SLN - Incident lors du cyclone Nivan

2 messages

Delphine GERY <delphine.gery@gouv.nc>

15 mars 2021 à 11:08

À : SLN Gaetan Merceran <gaetan.merceron@eramet-sln.com>, "BLANC Guilain (SLN)" <guilain.blanc@eramet-sln.com>

Cc : Gilles PROVOST <gilles.provost@gouv.nc>, Lauretta DEVAUX <lauretta.devaux@gouv.nc>, Romain MAILLOT <romain.maillot@gouv.nc>, "BLANCHE Julien (SLN)" <julien.blanche@eramet-sln.com>

Bonjour Gaetan et Guilain,

Pourriez vous me donner quelques informations sur la gestion de l'alvéole 28 ? A ce propos, je n'ai pas reçu les résultats des tests devant être faits sur les membranes des alvéoles 21, 22, 28 et 29 durant le T4 2020. Qu'en est-il des alvéoles 23, 24, 1 à 16 prévues durant le T1 2021 ?

A ce propos, l'incident sur l'alvéole 28 ne peut-il pas être en lien avec les tests réalisés en fin d'année 2020 ?

D'avance merci pour votre retour.

Bien cordialement

Delphine

Delphine GERY

Inspecteur des installations classées - Service Industrie

DIRECTION DE L'INDUSTRIE, DES MINES ET DE L'ÉNERGIE

 (+687) 27 02 40 - TolP : 908-623

 dimenc.gouv.nc -  delphine.gery@gouv.nc

1 ter rue Unger - BP M2 - 98849 NOUMÉA CEDEX

La DIMENC est certifiée ISO:9001 depuis 2006

NUMERO D'URGENCE DIMENC :  73 20 20



BLANC Guilain (SLN) <guilain.blanc@eramet-sln.com>

15 mars 2021 à 17:38

À : Delphine Gery <delphine.gery@gouv.nc>

Cc : "MERCERON Gaetan (SLN)" <gaetan.merceron@eramet-sln.com>, Gilles PROVOST <gilles.provost@gouv.nc>, "Lauretta DEVAUX (lauretta.devaux@gouv.nc)" <lauretta.devaux@gouv.nc>, Romain MAILLOT <romain.maillot@gouv.nc>, "BLANCHE Julien (SLN)" <julien.blanche@eramet-sln.com>

Bonjour Delphine,

Faisant suite au mail qui a été transmis le lundi 8/03/2021, tu pourras trouver ci-après une synthèse des actions qui ont été réalisées concernant la zone d'entreposage de scories calcosodiques :

- Prise d'échantillons de sol (un prélèvement à proximité de la zone où la géomembrane était dégradée – photo 1 + un prélèvement « témoin » à 30m de cette zone – photo 2) afin de vérifier l'éventuel impact sur le sol
- Intervention des équipes SLN afin de protéger des intempéries les zones où le géotextile était visible
 - Pose d'une bâche au niveau de la jonction entre l'alvéole n°28 et l'alvéole n°29 (photos 3 & 4)
 - Repositionnement de la géomembrane sur les zones où le géotextile était visible (photos 5 & 6)
 - Remise en place des pneus GC
- Une campagne de prélèvement des eaux souterraines de la zone a été réalisée le 10/03
- Intervention de la société TERRA NC les 11 et 12/03/2021
 - Réparations et reprise de soudures des portions de géomembrane endommagée. (photos 7 & 8)
 - Vérification de l'ensemble des alvéoles. A noter que la géomembrane d'autres alvéoles présentaient des dégradations (alvéoles 11 à 14, à confirmer par TERRA NC). Les réparations ont été réalisées sur

- ces alvéoles également.
- Pour les alvéoles dont la géomembrane présentait des plis : la géomembrane a été retendue (en enlevant le surplus), ce qui devrait réduire la prise au vent des alvéoles.

Analyse préliminaire de cet incident et pistes d'actions correctives :

Les dégradations constatées sur les alvéoles d'entreposage suite au passage du cyclone NIRAN semblent être dû à une prise au vent et un battement de la géomembrane sous l'effet des vents violents (ce qui explique que plusieurs pneus GC n'étaient plus positionnés sur les flancs des alvéoles sur les zones où des dommages sur la géomembrane ont été constatés).

L'analyse soit être finalisée afin notamment de statuer sur les actions correctives pour améliorer le lestage ou le maintien de la géomembrane même sous l'effet des vents.



Photo 1 : Prise d'échantillon à proximité de la zone avec géomembrane dégradée - jonction entre les alvéoles n°28 et n°29



Photo 2 : Prise d'échantillon – Echantillon « témoin » à 30m de la zone avec géomembrane dégradée - jonction entre les alvéoles n°28 et n°29



Photo 3 : Jonction entre les alvéoles n°28 et n°29 – situation suite au passage du cyclone NIRAN



Photo 4 : Jonction entre les alvéoles n°28 et n°29 – Pose d'une bâche de protection par les équipes SLN



Photo 5 : Extrémité Ouest de l'alvéole n°29 – situation suite au passage du cyclone NIRAN



Photo 6 : Extrémité Ouest de l'alvéole n°29 – Remise en place de la géomembrane par les équipes SLN



Photo 7 : Jonction entre les alvéoles n°28 et n°29 – Réparation de la géomembrane par TERRA NC



Photo 8 : Extrémité Ouest de l'alvéole n°29 – Réparation de la géomembrane par TERRA NC

Une enquête est en cours et une déclaration d'incident te sera transmise cette semaine.

Tu pourras également trouver ci-joint le rapport des contrôles réalisés en décembre 2020. Il n'y a à priori pas de lien entre les tests réalisés et les dégradations constatées sur les alvéoles n°28 et n°29 : lors de ces tests de petites surfaces de géomembrane sont échantillonnées et re-soudées (Cf. Photo 9 ci-dessous), ces points ne semblent pas générer de points de fragilité significatifs.



Photo 9 : Zone contrôlée en décembre 2020 – Alvéole n°29

Le contrôle des alvéoles 23, 24 et 1 à 16 est prévu cette semaine.

En te souhaitant bonne réception, n'hésite pas à revenir vers nous pour tout commentaire / question, nous restons à ta disposition.

Bien cordialement,



www.sln.nc



www.eramet.com

Guilain BLANC

Ingénieur environnement industriel

Tél : +687 245494

Mob : +687 738461

guilain.blanc@eramet-sln.com

Société Le Nickel – SLN

2, rue Desjardins Doniambo

BPE5 - 98848 Noumea Cedex

Pensez à l'environnement, n'imprimez plus vos mails !

De : Delphine GERY <delphine.gery@gouv.nc>

Envoyé : lundi 15 mars 2021 11:09

À : MERCERON Gaetan (SLN) <gaetan.merceron@eramet-sln.com>; BLANC Guilain (SLN) <guilain.blanc@eramet-sln.com>

Cc : Gilles PROVOST <gilles.provost@gouv.nc>; Lauretta DEVAUX <lauretta.devaux@gouv.nc>; Romain MAILLOT <romain.maillot@gouv.nc>; BLANCHE Julien (SLN) <julien.blanche@eramet-sln.com>

Objet : SLN - Incident lors du cyclone Nivan

[Texte des messages précédents masqué]

CONFIDENTIALITE

L'information contenue dans ce courrier électronique et ses pièces jointes est confidentielle, et est établie à l'intention exclusive de ses destinataires. Dans le cas où ce message ne vous serait pas destiné, nous vous remercions de bien vouloir en aviser immédiatement l'émetteur et de procéder à sa suppression. Toutes copies, diffusions ou accès non autorisés à ce message sont interdits à toutes personnes, autre que le(s) destinataire(s). Un courrier électronique est susceptible d'altération ou de falsification et peut entraîner des pertes et/ou la destruction de données. Le Groupe ERAMET et/ou ses filiales déclinent toute responsabilité en la matière. En conséquence ce courrier électronique ainsi que ses pièces jointes sont utilisés à votre propre risque.

CONFIDENTIALITY

The information contained in this e-mail and any accompanying documents is confidential or otherwise protected from disclosure. If you are not the intended recipient, please immediately alert the sender by reply e-mail and delete this message and any attachments. Any copy, dissemination or unauthorized access of the contents of this message by anyone other than the intended recipient is strictly prohibited. E-mails may be susceptible to falsification or alteration and cause data corruption and/or loss of data. ERAMET and/or any of its subsidiaries decline any liability resulting from the consequences thereof. Therefore, this e-mail and any attachments are used at your own risk.



202012 Contrôle de l'intégrité des alvéoles décembre 2020.pdf

657K